

MATHÉMATIQUES POUR LES MÉTIERS ET LE MILIEU DE TRAVAIL 10

TABLEAU DE SPÉCIFICATION

PROGRAMME D'ÉTUDES	PROCESSUS COGNITIF			TOTAL
COMPOSANTE	Connaître	Appliquer	Raisonner	
A : Mesure	9	6	3	18 (30 %)
B : Géométrie	8	13	3	24 (40 %)
C : Nombre	7	9	2	18 (30 %)
D : Algèbre	Intégrée aux composantes A, B et C			
TOTAL :	24	28	8	60 (100 %)

Les valeurs indiquées dans ce tableau sont approximatives. La pondération associée à chaque composante est censée refléter la période d'enseignement.

Structure de l'examen :

60 questions valant 1 point chacune et réparties ainsi :

- 12 questions à choix multiple (utilisation de la calculatrice interdite)
- 48 questions à choix multiple (utilisation de la calculatrice autorisée)

La durée de l'examen est de **deux heures**. *On accorde cependant une période supplémentaire de 60 minutes aux élèves pour terminer l'examen.*

Remerciements

Le ministère de l'Éducation désire remercier les enseignants de la Colombie-Britannique pour leur contribution à l'élaboration et à la révision de ce document.

MATHÉMATIQUES POUR LES MÉTIERS ET LE MILIEU DE TRAVAIL 10

DESCRIPTION DE L'EXAMEN DU MINISTÈRE

Le *Tableau de spécification* précise le pourcentage de points pour chaque composante et chaque processus cognitif. On trouvera la description détaillée des processus mathématiques et du contenu faisant l'objet d'une évaluation pour chaque composante dans le *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques 10–12, 2008* (CCP).

L'examen est offert uniquement en format électronique. Les élèves ne commencent à répondre aux questions de la partie A qu'après avoir placé leur calculatrice approuvée par terre sous leur pupitre.

PARTIE A : Questions à choix multiple (utilisation de la calculatrice interdite) comptant pour **20 %** de l'examen

Les élèves ne peuvent pas utiliser leur calculatrice pour répondre aux **12 premières questions**.

Pour les élèves de ce cours, « l'estimation comprend diverses stratégies utilisées pour déterminer des valeurs ou des quantités approximatives (en se basant habituellement sur des points de repère ou des référents), ou pour vérifier le caractère raisonnable ou la plausibilité des résultats de calculs. » (CCP, p. 7). Un des objectifs de la Partie A de l'examen consiste à vérifier si les élèves utilisent le calcul mental et appliquent les stratégies d'estimation pour résoudre le problème posé. Les élèves devront effectuer des calculs élémentaires et des opérations sur des nombres simples.

La durée suggérée pour la partie A est de **30 minutes**. Cependant, les élèves ont 40 minutes en tout pour cette partie avant qu'on leur demande de soumettre leurs réponses. Les élèves peuvent soumettre leurs réponses en tout temps et commencer à répondre aux questions de la partie B de l'examen, mais ne peuvent pas se servir de leur calculatrice. **Un bon nombre de questions de la partie B ne nécessitent pas l'emploi d'une calculatrice.** À partir du moment où les élèves ont soumis leur réponses aux questions de la partie A, ils n'auront plus accès à cette partie de l'examen.

Après 40 minutes, tous les élèves doivent soumettre leur partie A, après quoi ils sont autorisés à placer leur calculatrice sur leur pupitre et à l'utiliser pour le reste de l'examen.

PARTIE B : Questions à choix multiple (utilisation de la calculatrice autorisée) comptant pour **80 %** de l'examen

Certaines des **48 autres questions** nécessitent l'emploi d'une calculatrice. La durée suggérée de la Partie B est de **90 minutes**.

La durée de l'examen est de **deux heures**. *On accorde cependant une période supplémentaire de 60 minutes aux élèves pour terminer l'examen.*